



JU-JUTSU TRADITIONNEL DE GARONNE

Centre Socioculturel d'Arlac Av. Chapelle Ste Bernadette 33700 Mérignac - N° AEJT

Tél : 05 56 67 08 01 – 06 81 03 81 59 – <http://www.jujutsudegaronne.org>

Siège social : 106 route du Capon 33550 TABANAC

Association loi 1901, déclarée à la préfecture N° w 332001751

Agréée Jeunesse et Sport n°33 S 97032 - Affiliée à l'Union Sportive Léo Lagrange - Pratique la méthode Wa-jutsu de l'Académie Européenne de Ju-jitsu Traditionnel – 0467 473819



BULLETIN D'ADHÉSION

Section : Budo Arlacais

No adhérent :

SAISON 2025 /2026 No carte A.E.J.T. :

(NE PAS REMPLIR cadre réservé au club)

COORDONNÉES DU PRATIQUEANT : (REEMPLIR en lettre majuscule)

Nom: Prénom:

Date de naissance: Lieu Naissance : Pays : Nationalité:

Tél. domicile : Tél. portable :

Email : Profession:

Adresse complète :

TITRE DE L'A.E.J.T. : Date d'obtention: ____/____/____

Titres éventuels dans d'autres disciplines d'arts martiaux:

(Cochez selon vos choix) (Cotisations annuelles incluant les cotisations aux associations partenaires)

Séances hebdomadaires : Adhérent pratiquant *

- | | |
|--|---------|
| ☐ Enfant de 6 à 14 ans : | 145 € |
| ☐ Adolescent 15 à 18 ans ou adulte sans revenus (sur justificatifs) : | 165 € |
| ☐ Adulte Kyu: | 190 € |
| ☐ Adulte CNALV : | 210 € , |
| ☐ Membre d'un autre club AEJT : | 95 € |
| ☐ Famille à partir de trois : | 110 € |
| Séance de week-end (Cotisation pour une séance ou d'essai) : | |
| ☐ Tous niveaux | 10 € |

☐ Adhérent non pratiquant : 50 €

Montant total de la cotisation : _____ ☐ Par 1, 2 ou 3 chèque (s) donné(s) à l'inscription ☐ Espèces montant total seulement !

* 1 ^{er} versement > 50 € encaissé lors de l'adhésion :	Banque	N°	Montant
* 2 ^e versement encaissé un mois plus tard :	Banque	N°	Montant
* 3 ^e versement encaissé deux mois plus tard :	Banque	N°	Montant

L'adhérent (ou le tuteur légal) reconnaît avoir été informé de la possibilité de souscrire des garanties complémentaires auprès de l'assurance de groupe. L'adhésion inclue une assurance contrat de groupe géré par l'A.C.R.A.E.J.T. (RC spécifique au Ju-jitsu, IA, PJ victime de violence dans le sport) *

L'adhérent souhaite-t-il adhérer à un complément de garantie ? **oui non** (rayer la mention inutile) »

FICHE PARENTALE (POUR LES PARENTS/ TUTEURS D'ENFANTS MINEURS) :

	PÈRE	MÈRE
Nom de famille et prénom :		
Téléphone mobile :		

☐ Je demande le titre de membre adhérent de l'association (1)

à l'association dénommée **Ju-Jitsu Traditionnel de Garonne** conformément aux statuts et règlements intérieurs. Je règle le montant du droit d'entrée et la cotisation annuelle choisie ci-dessus. (1) Pour les adhérents pratiquant, la fourniture d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique est obligatoire à la suite à de votre inscription.

Droit à l'image (Réponse obligatoire pour tous)

Toute personne, quelle que soit sa notoriété, dispose d'un droit exclusif sur son image (brute ou faisant partie d'un montage photo) et l'utilisation de celle-ci.

Nom, prénom, qualité :

*Nous autorisons l'association à utiliser les photos de groupes prises par elle, sur lesquelles figurent éventuellement mon enfant ou moi-même, pour assurer l'information et la promotion de ses activités. Sur simple demande de ma part, en cas de changement d'avis, les photos pourront faire l'objet d'un retrait sous réserve d'un délai de réalisation raisonnable. **

Autorisation donnée pour les photos de mes enfants : oui non *

Autorisation donnée pour les photos de moi-même : oui non *

** (rayer la mention non choisie)*

Engagement parental (Réponse obligatoire pour chaque enfant de - de 18 ans) *

NOM de l'enfant :

PRÉNOM(S) de(s) l'enfant(s) :

Arrivée et départ des enfants lors des séances :

Les parents des enfants pratiquants s'engagent à vérifier la présence d'un encadrant bénévole, en convention avec l'association, sur le tatami lorsqu'ils accompagnent leurs enfants avant de le laisser. De même, il s'engage à venir récupérer leurs enfants à la fin de séance et à l'heure précise dans la salle et non sur le parking s'il n'a pas d'autorisation.

Pour les enfants de plus de 14 ans (séances pour adolescents) veuillez noter ci-dessous votre volonté de les laisser rentrer par leurs propres moyens et à quitter la salle une fois la séance terminée afin de rentrer seul à la maison par le trajet le plus direct :

☐ ***J'autorise mon enfant à venir et à rentrer seul aux séances d'entraînements qui le concernent.***

☐ ***Je n'autorise pas mon enfant à venir et à rentrer seul aux séances d'entraînements qui le concernent.***

Par ce choix, les parents dégagent de toutes responsabilités les représentants du club quant à la surveillance des enfants en dehors de la salle pour le trajet (aller et retour) entre le domicile et le dojo, s'ils ont autorisé leur enfant à venir et à rentrer seul. Les accidents de trajet entre le domicile et la salle d'entraînement sont couverts par l'assurance M.D.S., sous couvert que le trajet soit le plus direct possible (pas de détours).

** (Cochez selon vos choix paragraphe à rayer pour les adhérents majeurs)*

Règlement Général sur la Protection des Données * (Cochez pour signifier votre bonne prise en compte)

☐ L'adhérent (ou le tuteur légal) reconnaît avoir été informé que : « Les informations portées sur ce formulaire sont obligatoires. Elles font l'objet d'un traitement informatisé destiné à :

1. souscrire en votre nom les adhésions obligatoires et assurances précisées dans le formulaire ;
2. vous contacter à des fins d'informations sur les modifications de planning et activités de l'association ;
3. permettre la gestion des passages de titres et remises de brevets dans le cadre de la méthode wa-jutsu.

Les destinataires des données sont :

- I. le bureau et le directeur technique de l'association ;
- II. l'association Arts et Loisirs d'Arlac conformément aux conventions qui nous lient ;
- III. l'Académie Européenne de Ju-Jutsu Traditionnel conformément à la reconnaissance acquise ;
- IV. la Fédération Léo-Lagrange conformément à l'affiliation souscrite.

En aucun cas vos données ne sont transmises à d'autres tiers, y compris au sein de l'association et d'autant plus à l'extérieur. Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à Monsieur le Président Association Ju -jutsu Traditionnel de Garonne 106 route du capon 33 550 TABANAC par lettre ou email, qui assure la responsabilité des traitements effectués et la relation avec la CNIL. La durée de conservation des données est de 10 ans sur un système informatique privé non accessible. Vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle. ».

* : RC (Responsabilité civile), IA (Individuelle Accident), PJ (Protection Juridique), RGPD (Règlement général sur la protection des données)

FAIT POUR VALOIR CE QUE DE DROIT, après lecture complète du présent formulaire page 1 et 2, dont **une copie validée me sera remise après traitement, l'adhérent valide par la mention manuscrite « lu et approuvé » et signe :**

(En cas de refus, il ne peut adhérer à l'association)

Signature des parents ou de l'un des représentants légaux tuteurs pour les mineurs Signature de l'adhérent (à partir de 14 ans)
A , le